



MÉDAILLE D'OR

Sauvons le Grand Écran

SOMMES-NOUS PROCHES D'UNE FIN HEUREUSE ? SUSPENSE...

Comme le serpent de mer, ressurgit périodiquement dans notre journal (voir la Gazette n° 69) la Saga du Grand Écran. En cette année 2013, où l'on sent plus que des frémissements d'espoir sur le sort de ce monument culturel du 13^e, il est temps de reprendre brièvement l'histoire de ce lieu mythique.

Naissance

En 1988, sa construction s'inscrit dans le cadre d'un plan-programme de mise en valeur de l'Est parisien. C'est ainsi que fut édifié place d'Italie, dans l'immeuble du même nom « un ensemble polyvalent unique dans Paris, à vocation locale, régionale et nationale, un centre voué au 7^e art ». Sa réalisation est confiée à un architecte de réputation internationale, le Japonais Kenzo Tange. Dans ce vaste complexe de 3 salles, la plus grande, équipée d'un écran panoramique géant et d'un vaste plateau avec fosse d'orchestre, était

conçue pour programmer aussi bien des avant-premières et festivals de cinéma, des retransmissions culturelles ou sportives, des concerts et des spectacles, et tout type d'événements et de manifestations. Il a bénéficié de conditions exceptionnelles d'insonorisation et est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Exploitation

En contrepartie du prix préférentiel accordé sur le terrain par la Ville de Paris, l'exploitant était soumis à des obligations de programmation précises. Outre les films à grand spectacle, l'association Ciné 13 présentait en gros 5 fois par an un film français ou européen en avant-première ; la séance était suivie d'un débat avec l'équipe du film, qui remportait un vif succès. Depuis son inauguration en 1992 les queues s'allongeaient sur le parvis du Grand Écran et la grande salle ne désespérait pas.

Menaces

Aussi, quand à la fin mars 2005 *Le Parisien* annonce que le Grand Écran laissera place à 2 enseignes commerciales : H & M et Esprit, les lecteurs croient à un pois-

son d'avril avant l'heure.

Contactée la mairie ne dément pas ce projet. Serge Blisko, alors maire de l'arrondissement, après avoir déclaré en février 2005 sur France 3 qu'il « s'opposerait par tous les moyens politiques et juridiques à la transformation en magasins de cette salle », deux mois plus tard annonce pourtant sa fermeture définitive pour la fin de l'année. Puis il avalise les autorisations aux



enseignes commerciales et les permis de démolir et de construire !

Luttes et arguments

Face à ce rouleau compresseur, le collectif « Sauvons le Grand Écran » lance dès avril 2005 une pétition et un site internet. Depuis lors cette association, enregistrée au *Journal Officiel* en février 2006, ne cesse de se battre et attaque toutes les décisions administratives impliquant la démolition de la salle.

Elle s'appuie notamment sur le fait que le changement d'affectation prévu est contraire à la mission de service public attribuée au Grand Écran par le Conseil de Paris dès 1989, et au cahier des charges de 1991 toujours en vigueur à l'époque.

S'ensuit un dialogue de sourds avec la Mairie qui se retranche derrière l'argument de non-rentabilité avancé par le groupe Europalaces (Pathé-Gaumont), pourtant démenti par les chiffres. Du côté du ministère de la Culture l'association ne trouve guère plus d'écoute, et se heurte à l'inertie des pouvoirs publics de tous bords. Quant aux divers repreneurs qui se manifestent, ils ne sont pas mieux reçus.

Des témoignages dénoncent la gestion

d'Europalaces qui a succédé à Gaumont en 2001, et a supprimé coup sur coup : les projections laser avant chaque séance, la séance de minuit, les festivals de films asiatiques, et la version française. La prétendue perte d'attractivité de la salle ne serait donc pas seulement due à la concurrence des multiplexes comme le prétend la version officielle, mais aurait été sciemment organisée.

Mais le plus surprenant c'est que, malgré ce régime draconien qui lui a fait perdre des milliers de spectateurs, jusqu'à sa fermeture le Grand Écran affichait toujours une des meilleures fréquentations de Paris.

Le combat continue

Lorsqu'en septembre 2011 l'actuel maire de l'arrondissement annonce la « bonne nouvelle » : Europalaces veut construire à sa place un multiplexe de 10 petites salles, l'association ne partage pas son enthousiasme : si on a évité les enseignes commerciales, ce n'est pas pour mutiler ce lieu magnifique, doté d'un écran de 243 m², et d'une scène de 300 m² !*

L'association qui ne peut compter que sur ses généreux adhérents et donateurs, continue donc de mobiliser sur le parvis du Grand Écran ou sur internet. En février 2012, elle est intervenue à la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique contre l'autorisation accordée au multiplexe et a renouvelé ses demandes de protection au titre du patrimoine auprès du Ministère de la Culture.

Cette année

Début 2013, nouveau coup de théâtre : Europalaces a abandonné son projet de multiplexes et remis la salle en vente. Un jeune chef d'orchestre prévoit de la transformer en salle de concerts tout en conservant sa vocation multiculturelle et son écran géant. Lors de la réunion à la mairie d'arrondissement en avril 2013 pour parler de la rénovation du Gaumont-Fauvette, (situé face à la future Fondation Jérôme Seydoux-Pathé), Jérôme Seydoux en personne a confirmé que les pourparlers avec l'acheteur étaient bien avancés, sans préciser qu'une promesse de vente avait déjà été signée avec une société immobilière.

Mais aux dernières nouvelles cette transaction n'aurait pas abouti et la promesse n'a pas non plus été transférée à l'opérateur culturel. Le marchand de biens aurait finalement décidé d'exploiter lui-même la salle et attendrait une licence d'entrepreneur de spectacles pour conclure la vente. Face à cet imbroglio à l'issue incertaine, le seul point vraiment positif est qu'au Conseil de Paris des 8 et 9 juillet derniers la question a été posée par le groupe des Verts, et ils ont émis un vœu pour que cette salle reste polyvalente. Or cette proposition cette fois-ci a été adoptée.

Au bout de toutes ces années de lutte le but de l'association n'a certes pas encore été pleinement atteint (la réouverture et le maintien de l'exploitation cinématographique et/ou culturelle du complexe audiovisuel Grand Écran Italie), mais sa détermination et ses recours devant les tribunaux (jusqu'en Appel et en Cassation, pour un coût avoisinant les 20 000 €) ont au moins réussi à arrêter le processus de démolition et à faire admettre la vocation culturelle du lieu, ce qui est déjà en soi une belle victoire.

Nous voulons terminer sur cette note d'espoir, saluer le courage et la ténacité de Marie-Brigitte Andréï, et souhaiter que, comme dans la Bible, le petit David soit vainqueur du géant Goliath (en l'occurrence le pouvoir, l'argent et le profit).

L'association ne se démobilise pas. Avec elle soyons attentifs et réactifs.

Vous trouverez d'excellentes photos de la salle sur le site <saavons-legrandecran.org>.

Séraphine